

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2020

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 2 novembre 2020 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et madame Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 7 octobre 2020;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 – *Inspecteur en voirie*
- 9- Séance du conseil 2021;
- 10- Entretien hivernal de l'Hôtel de Ville;
- 11- Suivi de la TECQ 2019-2023;
- 12- Avis de motion et résolution modifiant le règlement de zonage 552-00, le règlement de lotissement 553-00 (Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme);
- 13- Demande d'autorisation à la CPTAQ d'Alain Vallée (Annuler la résolution 2020-106 et en adopter une nouvelle avec correction;
- 14- André Jannot, propriétaire du 1209 route 212 demande le changement d'usage du droit acquis (résolution);
- 15- Date d'adoption des prévisions budgétaires;
- 16- Avis de motion pour adopter un règlement fixant le taux de taxation et services;
- 17- Vente pour taxes (information);
- 18- Agglomération Cookshire-Eaton (information);
- 19- Bornes civiques de la municipalité (information);
- 20- Varia ouvert;
- 20 A) Pavillon St-Mathias
- 20 B) Jour du Souvenir
- 21- Période de questions;
- 22- Fin de la séance.

2020-112 *résolution no 2020-112*

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 novembre 2020.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 7 octobre 2020.

Séance régulière du 5 octobre 2020

2020-113 résolution no 2020-113

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2020 est adopté avec quelques corrections d'écritures.

ADOPTÉE

Séance extraordinaire du 7 octobre 2020

2020-114 résolution no 2020-114

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 octobre 2020 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

M. Robert Burns apporte un commentaire sur l'achat de la camionnette.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2020-11-02 a été remise aux membres du conseil.

2020-115 résolution no 2020-115

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance 2020-11-02 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Geneviève Lussier (Graphalba) – Offre de services 2021 pour le site Web. 1 550 \$

2020-116 résolution no 2020-116

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que l'offre de services à 1 550 \$ pour l'entretien du site web en 2021 de Geneviève Lussier (Graphalba) soit accepté.

ADOPTÉE

2- M.R.C. du HSF – Dominic Provost fait parvenir copie du règlement 5-4 qui modifie le règlement 5 de Valoris pour la tarification 2021.

3- Moisson Haut St-François – Paniers de Noel 2020.

4- FQM – Invitation à adhérer à la FQM n 2021 pour la somme de 1295.33 \$.

5- Andrew Macleod – Remerciement pour la bourse d'études.

6- Comité Tourisme Haut St-François – Demande de contribution (500\$).

- 7- **Florent Labranche** – Remerciement pour la bourse d'études.
- 8- **Affaires Municipales et Habitations** – Information qu'une demande d'aide financière dans le cadre de l'Aide à des projets locaux de vitalisation peut être faite., date limite 1^{er} décembre 2020.
- 9- **Ville de Scotstown** – Information de la tenue des funérailles du maire M. Iain MacAulay.
- 10- **Cogesaf** – Invitation à la rencontre du comité local de bassin versant de la rivière Eaton, le 23 novembre à 13H30 à distance, sur la mise à jour du Plan directeur de l'eau et identification de conservation des milieux humides et hydriques.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2020-10-31 a été remise à tous.

| | | |
|---------|--|---------------------|
| 9 | Infotec (épuration : analyse) | 1 069.29 \$ |
| 13 | Cain Lamarre (dossier Rodney Dale Lowry) | 1 411.32 \$ |
| 20 | Matériaux Prévost (peinture orange et autres) | 34.42 \$ |
| 24 | Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles) | 4 369.70 \$ |
| 26 | M.R.C. du Haut-Saint-François (Téléphonie) | 389.64 \$ |
| 32 | Nielsens et fils garage (Essence) | 502.22 \$ |
| 33 | Fond d'information sur le territoire (mutations) | 36.30 \$ |
| 70 | Marcel Blais (creusage de fossés, ponceaux) | 3 923.52 \$ |
| 128 | Gravière Bouchard (Gravier) | 3 306.45 \$ |
| 247 | Postes Canada (Timbres) | 1 241.73 \$ |
| 255 | Scierie Labranche (Gravier) | 1 931.66 \$ |
| 257 | Régie Haut-Saint-François & Sherbrooke (Site | 2 081.69 \$ |
| 312 | Gravier Raymond & fils (Camion) | 2 800.38 \$ |
| 334 | Publiforme inc. (pancartes) | 284.73 \$ |
| 382 | Lyne Maisonneuve (Agente ressource) | 150.00 \$ |
| 404 | Location Cookshire (diable et autre) | 89.68 \$ |
| 419 | JLD-Lague (Réparation tracteur) | 1 396.70 \$ |
| 501 | Laurie Brazel (Concierge d'octobre 2020) | 375.00 \$ |
| 502 | Garage Alain Bissonnette (camion) | 2 280.01 \$ |
| 505 | Produits de ciment Sherbrooke Ltée (ponceau) | 2 806.00 \$ |
| 545 | Jocelyn Labranche (Communication, km) | 156.91 \$ |
| 580 | 9155-2331 Québec inc. (camion) | 1 039.25 \$ |
| 581 | Location Prévost, (nacelle filets St-Mathias) | 143.43 \$ |
| 582 | Signalisation Kalitec (numéros civiques) | 14 128.71 \$ |
| 584 | GUS (assèchement, antibacté. St-Mathias) | 1 283.76 \$ |
| 585-589 | Programme mise au norme (5 x 500 \$) | 2 500.00 \$ |
| | Hydro Québec | 583.64 \$ |
| | Remise d'octobre 2020 | 4 510.13 \$ |
| | TOTAL DES COMPTES À PAYER : | 54 826.27 \$ |
| | LISTE DES CHÈQUES ÉMIS : | |
| | Salaire du Conseil | 2 952.65 \$ |
| | Salaire d'octobre 2020 | 11 522.80 \$ |
| | TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS : | 14 475.45 \$ |
| | TOTAL | 69 301.72 \$ |

2020-117 Résolution no 2020-117

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

Aucun compte rendu.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.3) inspecteur en voirie

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

9) Séances du conseil 2021

La directrice générale a remis copie à tous les membres du conseil le projet de résolution du calendrier de séance 2021.

2020-118 Résolution no 2020-118

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que les séances ordinaires du conseil pour l'année 2021 se tiendront toujours le premier lundi du mois, à moins qu'un congé férié coïncide avec cette journée. Les dates retenues sont donc lundi le 11 janvier, lundi le 1^{er} février, lundi le 1^{er} mars, mardi le 6 avril, lundi le 3 mai, lundi le 7 juin, lundi le 5 juillet, lundi le 2 août, mardi le 7 septembre, lundi le 4 octobre, lundi le 15 novembre, lundi le 6 décembre. Les séances débuteront à dix-neuf heures.

ADOPTÉE

10) Entretien hivernal de l'Hôtel de ville

Monsieur Fernand Boutin ne s'occupera plus de déneiger la cour de l'édifice municipale aussi, 2 demandes de prix ont été envoyées. Pierre Cotnoir n'a pas répondu à l'invitation et Excavation Richard Blais et Fils demande 1 700.00\$ pour la saison du 1^{er} novembre au 15 avril.

2020-119 Résolution no 2020-119

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que Excavation Richard Blais et Fils ayant offert le service à 1 700. \$ plus les taxes applicables, pour l'entretien de la cour de l'Hôtel de Ville pour la saison hivernale 2020-2021 soit du 1^{er} novembre 2020 au 15 avril 2021 soit acceptée et le paiement afférent sera payé en deux versements égaux de 850.\$ plus taxes applicables, soit en janvier et en mars 2021.

ADOPTÉE

11) Suivi de la TECQ

La directrice générale remet un tableau de la programmation des travaux admissibles dans le cadre du programme de la taxes sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023.

12) Avis de motion et résolution modifiant le règlement de zonage 552-00, le règlement de lotissement 553-00 (Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme)

MODIFICATION DU REGLEMENT 552-00

2020-120 Résolution no **2020-120**

AVIS DE MOTION

(en vertu du CM article 445)

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-52 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-00 AFIN DE RÉGIR L'IMPLANTATION D'AUBERGES RURALES, DE RÉSIDENCES DE TOURISME, DE RESTAURATIONS CHAMPÊTRES, DE RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES ET DE COMMERCE DE GARDE ET DE PENSION D'ANIMAUX À L'INTÉRIEUR DE CERTAINES ZONES ET D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS DE SECONDE ET DE TROISIÈME TRANSFORMATION RELIÉES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT

Madame Jacqueline Désindes conseillère donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 552-00 afin de régir l'implantation d'auberges rurales, de résidence de tourisme, de restaurations champêtres, de résidences intergénérationnelles et de commerces de garde et de pension d'animaux à l'intérieur de certaines zones et d'inclure des dispositions relatives à l'implantation d'activités de seconde et de troisième transformation reliées à l'agriculture et à la forêt, sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

ADOPTER LE PROJET DE REGLEMENT

2020-121 Résolution no **2020-121**

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le projet de règlement numéro 2019-52 modifiant le règlement de Zonage 552-00 afin de régir l'implantation d'auberges rurales, de résidences de tourisme, de restaurations champêtres, de résidences intergénérationnelles et de commerces de garde et de pension d'animaux à l'intérieur de certaines zones et d'inclure des dispositions relatives à l'implantation d'activités de seconde et de troisième transformation reliées à l'agriculture et à la forêt.

ADOPTÉ

Résolution pour mandater la directrice générale à fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour le premier projet de règlement n° 2019-52

2020-122 Résolution no **2020-122**

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 125 de la Loi sur

l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité doit tenir une assemblée publique sur un projet de règlement par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 2^e alinéa du même article, le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée; il peut également déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité;

Sur la proposition de la conseillère Martha Lévesque, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes,

IL EST RÉSOLU

De déléguer, conformément au 2^e alinéa de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, au secrétaire-trésorier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement n° 2019-52 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 552-00 afin de régir l'implantation d'auberges rurales, de résidences de tourisme, de restaurations champêtres, de résidences intergénérationnelles et de commerces de garde et de pension d'animaux à l'intérieur de certaines zones et d'inclure des dispositions relatives à l'implantation d'activités de seconde et de troisième transformation reliées à l'agriculture et à la forêt. ».

ADOPTÉ

MODIFICATION DU REGLEMENT 553-00

2020-123 Résolution no 2020-123

AVIS DE MOTION

(en vertu du CM article 445)

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-53 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT 553-00 AFIN D'INTÉGRER DIVERSES MODIFICATIONS
APPORTÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES OPÉRATIONS
CADASTRALES AU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE DU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DU HAUT-
SAINT-FRANÇOIS

Madame Jacqueline Désindes conseillère, donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 553-00 afin d'intégrer diverses modifications apportées en matière de gestion des opérations cadastrales au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François, sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

ADOPTER LE PROJET DE REGLEMENT

2020-124 Résolution no 2020-124

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que le projet de règlement numéro 2019-53 modifiant le règlement de lotissement 553-00 afin d'intégrer diverses modifications apportées en matière de gestion des opérations cadastrales au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François

ADOPTÉ

Résolution pour mandater la directrice générale à fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour le premier projet de règlement n° 2019-53

2020-125 Résolution no 2020-125

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité doit tenir une assemblée publique sur un projet de règlement par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 2^e alinéa du même article, le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée; il peut également déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité;

Sur la proposition du conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison,

IL EST RÉSOLU

De déléguer, conformément au 2^e alinéa de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, au secrétaire-trésorier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement n° 2019-53 intitulé « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 553-00 afin d'intégrer diverses modifications apportées en matière de gestion des opérations cadastrales au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ».

ADOPTÉ

13) Demande d'autorisation à la CPTAQ d'Alain Vallée (Annuler la résolution 2020-106 et en adopter une nouvelle avec correction;

2020-126 Résolution no 2020-126

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la résolution 2020-106 soit annulée

ADOPTÉE

2020-127 Résolution no 2020-127

ATTENDU que Monsieur Alain Vallée s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour :

VOLET 1 : échanger une portion du lot 5 000 971 en échange de deux (2) parcelles du lot 5 000 073 du cadastre du Québec afin de régulariser l'occupation actuelle de l'immeuble au niveau de son champs d'épuration et d'une remise qui sont situés en partie à l'extérieur de sa propriété avec Christian, Richard et Sylvain Vallée, propriété voisine, et;

VOLET 2 : consentir une servitude réelle et perpétuelle de droit d'eau et d'aqueduc afin de régulariser l'utilisation du puits et des conduites appartenant au demandeur «B» (Christian, Richard et Sylvain Vallée), conduisant l'eau du puits jusqu'à la propriété du demandeur «A» (Alain Vallée);

ATTENDU que ce projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau et résolu d'aviser la TAQ que la municipalité de Newport n'a pas objection au projet de Monsieur Alain Vallée.

ADOPTÉE

14) André Jannot, propriétaire du 1206 route 212 demande le changement d'usage du droit acquis (résolution);

2020-128 Résolution no 2020-128

ATTENDU que Monsieur André Jannot, propriétaire du 1206 route 212, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour convertir l'usage bénéficiant d'un droit acquis soit pour une ébénisterie en usage résidentielle et d'implanter une activité artisanale à l'intérieur d'un bâtiment complémentaire;:

ATTENDU que ce projet est conforme au règlement de zonage 552-00, chapitre XIV, dispositions relatives à la construction résidentielle dans la zone agricole permanente, article 15.2 paragraphe e) *conversion à des fins résidentielles d'un terrain bénéficiant d'un droit acquis* et conforme au chapitre IV, Classification des constructions et usages, article 4.1.7 *Activités et industries artisanales*.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin et résolu d'aviser la CPTAQ que la municipalité de Newport n'a pas objection au projet de Monsieur André Jannot.

ADOPTÉE

15) Date d'adoption des prévisions budgétaires

Les membres du conseil sont tous d'accord à ce que la séance extraordinaire pour l'adoption des Prévisions budgétaires 2020 ait lieu le 14 décembre 2020 à dix-neuf heures.

16) Avis de motion et projet de règlement pour adopter un règlement fixant le taux de taxation et services

2020-129 Avis de motion est donné par le conseiller Germain Boutin à l'effet que le règlement visant à fixer la tarification et les taxes 2021 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

17) Vente pour taxes (information)

La directrice générale informe que le propriétaire du 1518, route 212, a été retiré de la vente pour taxes.

18) Agglomération de Cookshire-Eaton (information)

La directrice générale informe qu'aucune correspondance n'a été reçue.

19) Bornes civiques de la municipalités (information)

La directrice générale informe que les bornes sont quasiment tous installées.

20) Varia ouvert

20 A) Pavillon St-Mathias

La directrice générale informe des dépenses encourus à ce jour.

20 B) Jour du Souvenir

La directrice général;ee informe de l'annulation de l'activité s dépenses encourus à ce jour.

21) Période de Questions

22) Fin de la séance.

2020-130

Résolution no 2020-130

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la séance soit levée à 20H37.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle, Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 2 novembre 2020.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière